

Procès-verbal
SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 12 avril 2023

Nombre de membres afférent au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Séance du : 12.04.2023

Convocation du : 04.04.2023

Affichage du : 04.04.2023

L'an deux mille vingt-trois, le 12 avril, à 18 h 30, le Conseil municipal de VINSOBRES s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude SOMAGLINO, Maire.

Présents : C. SOMAGLINO, M.C. ROGEZ, R. GLEIZE, D. ROUSSET, E. LIELY, S. CORNUD, C. CALOÏ, M.P. MONIER, O. ROQUE D'ORBCASTEL, C. TORTEL, P. BOURSAUX, S. BOREL,

Pouvoir : J. MOUTON à D. ROUSSET ; AM. CORRAND à C.CALOÏ ; M. CAMPANA à E.LIELY

Secrétaire de séance : C. CALOÏ

Présence de M. CANOVAS Philippe, conseiller aux décideurs locaux.

C.CALOÏ revient sur les erreurs de chiffre lors du conseil municipal du 31.03.2023. Il explique qu'il s'agit d'un problème informatique.

Le budget est présenté par M. CANOVAS

1. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BUDGET COMMUNE

Considérant que Monsieur Claude SOMAGLINO, Maire, s'est retiré et a quitté la salle pour laisser la présidence à Marie-Claude ROGEZ, 1ère Adjointe, pour le vote du compte administratif.

Le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2022 qui s'établit ainsi :

	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice		
Section de fonctionnement	1 147 957.77 €	1 303 549.11 €
Section d'investissement	419 833.08 €	372 880.04 €
Report de l'exercice n-1		
Report en section de fonctionnement (002)		339 181.95 €
Report en investissement (001)	169 173.47 €	
Total (réalisations + reports)	1 736 964.32 €	2 015 611.10 €
Restes à réaliser		
Section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €
Section d'investissement	99 950.00 €	99 220.00 €
Résultat cumulé		

Section de fonctionnement	1 147 957.77 €	1 642 731.06 €
Section d'investissement	688 956.55 €	472 100.04 €
Total cumulé	1 836 914.32 €	2 114 831.10 €

Résultats d'exécution :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
Investissement	-169 173.47 €		-46 953.04€	-216 126.51 €
Fonctionnement	508 355.42€	169 173.47 €	155 591.34 €	494 773.29 €
Total	339 181.95 €	169 173.47 €	108 638.30 €	278 646.78 €

Hors de la présence de Monsieur le Maire, après avoir délibéré, le conseil municipal à 11 voix POUR, 3 voix CONTRE (Sylvie BOREL, Stéphanie CORNUD, Olivier ROQUE D'ORBCASTEL)

- APPROUVE le compte administratif du budget communal 2022.

2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal examine le compte de gestion 2022 dressé par le Receveur qui s'établit ainsi:

Résultats d'exécution :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
Investissement	-169 173.47 €		-46 953.04€	-216 126.51 €
Fonctionnement	508 355.42€	169 173.47 €	155 591.34 €	494 773.29 €
Total	339 181.95 €	169 173.47 €	108 638.30 €	278 646.78 €

Considérant que les chiffres du compte de gestion dressé par le Receveur de la collectivité sont identiques à ceux du compte administratif,

Considérant que le compte de gestion dressé par le Receveur n'appelle ni observation ni réserve de la part de l'ordonnateur,

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion du budget communal 2022 dressé par M. le Receveur.

3. AFFECTATION DU RESULTAT 2022 BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2022, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : - 169 173.47 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 339 181.95 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (déficit - 001) de la section d'investissement de : -46 953.04 €

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 155 591.34 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 99 950.00 €

En recettes pour un montant de : 99 220.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 216 856.51 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, 12 voix POUR, 3 ABSTENTION (Sylvie BOREL, Stéphanie CORNUD, Olivier ROQUE D'ORBCASTEL)

- VOTE l'affectation des résultats de la manière suivante :
 - Compte 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé : 216 856.51 €
 - Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 277 916.78 €

4. TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES 2023

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition des taxes directes locales de l'année 2022 :

Taxe foncière (bâti) :	24.51 % (9,00 %+15.51% taux départemental 2020)
Taxe foncière (non bâti) :	58,16 %
Contribution Foncière des Entreprises :	21,17 %

Les taux proposés pour 2023 pour la commune sont les suivants :

Taxe foncière bâti :	24.51 %
Taxe foncière non bâti :	58,16 %
Taxe d'habitation :	14.35 %

Contribution Foncière des Entreprises : 21,17 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE d'appliquer les taux d'imposition des taxes directes locales suivants pour 2023 :

Taxe foncière bâti : 24.51 %
Taxe foncière non bâti : 58,16 %
Taxe d'habitation : 14.35 %
Contribution Foncière des Entreprises : 21,17 %

5. VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANNEE 2023

Sylvie BOREL et Denise ROUSSET faisant partie d'association ne vote pas.

Monsieur le Maire propose la répartition des subventions aux associations pour l'année 2023 de la manière suivante :

Association	BP 2022 en €	Proposition 2023 en €
Abeille vinsobraise	2000.00	2000.00
ACCA	700.00	500.00
ADMR les oliviers	2000.00	1500.00
Amitié et présence	150.00	150.00
Association locale d'urgence	170.00	0.00
Bibliothèque	2100.00	2300.00
Boules (la longue)	0.00	0.00
CATV	2000.00	2000.00
Comité des fêtes	1500.00	300.00
Contes et rencontres	200.00	150.00
Coopérative scolaire	8400.00	4000.00
Ecole de musique*	1500.00	0.00
Ecole du cirque Badaboum	0.00	100.00
Foyer socio-éducatif du collège Nyons	0.00	100.00
Histoire en partage	0.00	100.00
Hôpital local Nyons (achat véhicule)	500.00	0.00
La Fanny (la pétanque)	600.00	600.00
Le temps de vivre	0.00	150.00
Lou pitchou vinsobrais	700.00	700.00
Planning familial	200.00	200.00
Prévention routière	0.00	150.00
Union sportive autre provence	1000.00	800.00
Voix de fêtes *	0.00	0.00
TOTAL GENERAL	23 720.00	15 800.00
*les associations n'ont pas besoin de subventions cette année		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- FIXE les montants des subventions aux associations pour l'exercice 2023 de la façon

suivante

Association	BP 2022 en €	Proposition 2023 en €	Sens du vote
Abeille vinsobraise	2000.00	2000.00	unanimité
ACCA	700.00	500.00	unanimité
ADMR les oliviers	2000.00	1500.00	unanimité
Amitié et présence	150.00	150.00	unanimité
Association locale d'urgence	170.00	0.00	
Bibliothèque	2100.00	2300.00	unanimité
Boules (la longue)	0.00	0.00	unanimité
CATV	2000.00	2000.00	unanimité
Comité des fêtes	1500.00	300.00	unanimité
Contes et rencontres	200.00	150.00	unanimité
Coopérative scolaire	8400.00	4000.00	unanimité
Ecole de musique*	1500.00	0.00	unanimité
Ecole du cirque Badaboum	0.00	100.00	unanimité
Foyer socio-éducatif du collège Nyons	0.00	100.00	unanimité
Histoire en partage	0.00	100.00	unanimité
Hôpital local Nyons (achat véhicule)	500.00	0.00	unanimité
La Fanny (la pétanque)	600.00	600.00	unanimité
Le temps de vivre	0.00	150.00	unanimité
Lou pitchou vinsobrais	700.00	700.00	unanimité
Planning familial	200.00	200.00	unanimité
Prévention routière	0.00	150.00	unanimité
Union sportive autre provence	1000.00	800.00	unanimité
Voix de fêtes *	0.00	0.00	unanimité
TOTAL GENERAL	23 720.00	15 800.00	
*les associations n'ont pas besoin de subventions cette année			

- DIT que les crédits seront inscrits au budget 2023 article 6574

6. APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023 COMMUNE

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif de la commune, exercice 2023, présenté par Monsieur le Maire, comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 604 273.00 €	1 326 356 €
Reports 002		277 917 €
Total section fonctionnement	1 604 273.00 €	1 604 273.00 €
Section d'investissement	533 039.00 €	749 896.00 €

Restes à réaliser	99 950.00 €	99 220.00 €
Reports 001	216 127.00 €	0.00 €
Total section d'investissement	849 116.00 €	849 116.00 €
TOTAL	2 453 389.00 €	2 453 389.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif de la commune 2023,

Après en avoir délibéré, à 12 voix POUR, 3 voix CONTRE (Sylvie BOREL, Stéphanie CORNUD, Olivier ROQUE D'ORBCASTEL)

APPROUVE :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 604 273.00 €	1 326 356 €
Reports 002		277 917 €
Total section fonctionnement	1 604 273.00 €	1 604 273.00 €
Section d'investissement	533 039.00 €	749 896.00 €
Restes à réaliser	99 950.00 €	99 220.00 €
Reports 001	216 127.00 €	0.00 €
Total section d'investissement	849 116.00 €	849 116.00 €
TOTAL	2 453 389.00 €	2 453 389.00 €

7. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Considérant que Monsieur Claude SOMAGLINO, Maire, s'est retiré et a quitté la salle pour laisser la présidence à Marie-Claude ROGEZ, 1ère Adjointe pour le vote du compte administratif.

Le Conseil Municipal examine le compte administratif du service Eau et Assainissement 2023 qui s'établit ainsi:

	Dépenses	Recettes	solde
Réalisations de l'exercice			
Section d'exploitation	140 606.49 €	140 706.13 €	99.64 €
Section d'investissement	102 304.83 €	127 317.91 €	25 013.08 €
Report de l'exercice n-1			
Report en section de d'exploitation (002)		54 516.66 €	
Report en investissement (001)		156 515.09 €	
Total (réalisations + reports)	242 911.32 €	479 055.79 €	236 144.47 €
Restes à réaliser			
Section d'exploitation	0.00 €	0.00 €	
Section d'investissement	35 000.00 €	125 500.00 €	90 500.00 €
Résultat cumulé			
Section d'exploitation	140 606.49 €	195 222.79 €	54 616.30 €
Section d'investissement	137 304.83 €	409 333.00 €	272 028.17 €
Total cumulé	277 911.32 €	604 555.79 €	326 644.47 €

Résultats d'exécution :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
Investissement	156 515.09 €		25 013.08 €	181 528.17 €
Fonctionnement	77 747.57 €	23 230.91 €	99.64 €	54 616.30 €
Total	234 262.66 €	23 230.91 €	25 112.72 €	236 144.47 €

Hors de la présence de Monsieur le Maire, après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- APPROUVE le compte administratif du budget Eau et Assainissement 2022.

8. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal examine le compte de gestion 2022 dressé par le Receveur qui s'établit ainsi:

Résultats d'exécution :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
Investissement	156 515.09 €		25 013.08 €	181 528.17 €
Fonctionnement	77 747.57 €	23 230.91 €	99.64 €	54 616.30 €
Total	234 262.66 €	23 230.91 €	25 112.72 €	236 144.47 €

Considérant que les chiffres du compte de gestion dressé par le Receveur de la collectivité sont identiques à ceux du compte administratif,
 Considérant que le compte de gestion dressé par le Receveur n'appelle ni observation ni réserve de la part de l'ordonnateur,

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion du budget Eau et Assainissement 2022.

9. AFFECTATION DU RESULTAT 2022 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2022, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 156 515.09 €
 Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 54 516.66 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 25 013.08 €
 Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 99.64 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 35 000.00€
 En recettes pour un montant de : 125 500,00€

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- VOTE l'affectation des résultats de la manière suivante :
 - Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 54 616.30 €

10. APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023 Service Eau et Assainissement

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif du service Eau et Assainissement, exercice 2023, présenté par Monsieur le Maire, comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	196 466.00 €	141 850.00 €
Reports	0.00 €	54 516.66 €
Total section exploitation	196 466.00 €	196 466.00 €
Section d'investissement	376 269.00 €	104 241.00 €
Reste à réaliser	35 000.00 €	125 500.00 €
Reports	0.00 €	181 528.00 €
Total section investissement	411 269.00 €	411 269.00 €
TOTAL	607 735.00 €	607 735.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif de l'assainissement 2023,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	196 466.00 €	141 850.00 €
Reports	0.00 €	54 516.66 €
Total section exploitation	196 466.00 €	196 466.00 €
Section d'investissement	376 269.00 €	104 241.00 €
Reste à réaliser	35 000.00 €	125 500.00 €
Reports	0.00 €	181 528.00 €

Total section investissement	411 269.00 €	411 269.00€
TOTAL	607 735.00 €	607 735.00€

Communications du Maire :

Aucune communication

La séance est levée à 20h35.

Le Maire, Claude SOMAGLINO

Le secrétaire de séance, Claude CALOI



A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.